

CHRONIQUE PISCICOLE

par L. LEMASSON



Pisciculture en rizière à Madagascar

On sait que la pisciculture en rizière est largement répandue dans diverses régions tropicales d'Asie, au Tonkin et à Java tout spécialement. Certains pays tempérés : le Japon et l'Italie la pratiquent aussi. Mais elle n'a jamais encore été signalée, du moins à ma connaissance, en Afrique et dans la partie orientale de l'Océan Indien. Or, au cours d'un récent voyage à Madagascar, j'ai constaté son existence dans le district de Bétafo (province de Tananarive), avec toutefois une extension très limitée puisque les rizières qu'elle occupe représentent une surface totale ne dépassant guère une quinzaine d'hectares.

La technique est extrêmement simple. L'élevage se fait dans des rizières de 2^e saison où le repiquage a lieu en décembre et la récolte en avril-mai. On empoissonne en janvier, un peu après le repiquage, avec des alevins de Carpes mesurant 5 à 6 cm à raison de 10 alevins à l'are environ. On maintient dans la rizière une hauteur d'eau de 15 à 20 cm. On pêche les poissons juste avant la récolte du riz. D'après les éleveurs, car je n'ai pu malheureusement assister à des pêches de rizières, on obtient des sujets pesant jusqu'à 300 ou 400 g.

Les poissons profitent naturellement de la fumure fournie à la rizière et souvent on leur distribue une alimentation artificielle.

Certains éleveurs creusent dans la rizière des trous de 40 à 50 cm de profondeur où les poissons peuvent venir se réfugier si le niveau de l'eau vient à baisser. En outre, ces trous facilitent beaucoup les opérations de pêche.

Les rendements sont très variables et considérablement influencés par les pertes en cours d'élevage, pertes dues le plus souvent à un aménagement défectueux de la rizière, à un mauvais entretien des diguettes qui permet aux poissons de s'échapper à la faveur de pluies ayant fait monter le niveau de l'eau. Je puis citer, à titre d'exemple de rendement, celui obtenu en 1953 par un éleveur du canton de

Bétafo dans une parcelle de 3 ares. Il avait empoissonné, avec 30 Carpes de 5 à 6 cm et leur avait donné comme nourriture artificielle pendant la période d'élevage 20 kilos de pommes de terre et 10 kilos de maïs. Il n'a pas eu de pertes et a pêché 30 Carpes de 300 g environ. La parcelle avait reçu du fumier et a fourni 100 kg de paddy. Les Carpes ont été vendues 30 fr. pièce soit une recette de 900 fr. presque égale à celle fournie par la vente du paddy (100 kg à 11 fr. soit 1.100 fr.). Le bénéfice net a été de 670 fr. car le prix d'achat des alevins était de 90 fr. et celui de la nourriture artificielle de 140 fr. environ. C'est un très beau résultat mais qu'il serait, je crois, imprudent de considérer comme une moyenne.

Parfois, les éleveurs disposent d'un bassin qui est en général une ancienne rizière où ils entretiennent quelques Carpes qui, en se reproduisant, leur fournissent les alevins nécessaires à l'empoissonnement, mais, d'une façon générale, ces alevins sont achetés à des pêcheurs des lacs Andraikiba et Andranobe, à raison de 3 fr. pièce.

Il semble bien qu'une des raisons essentielles du peu d'extension de cette pisciculture réside dans la difficulté de se procurer des alevins à des prix abordables et sans que de longs transports soient nécessaires. En effet, beaucoup de cultivateurs répugnent à transformer des parcelles de rizières en bassins pour la production d'alevins; par ailleurs, certains qui l'ont essayé n'ont obtenu, à cause de leur inexpérience, que des résultats très médiocres.

Une bonne organisation de la production d'alevins constituerait certainement un très bon moyen d'extension.

Il semble bien, mais il ne serait pas sans intérêt d'essayer de le vérifier, que cette pisciculture en rizière soit d'initiative entièrement autochtone. En tous cas elle a prospéré sans que, au moins pendant les 20 dernières années, une aide quelconque administrative ou technique lui ait été apportée. Cela constitue une indication très pré-

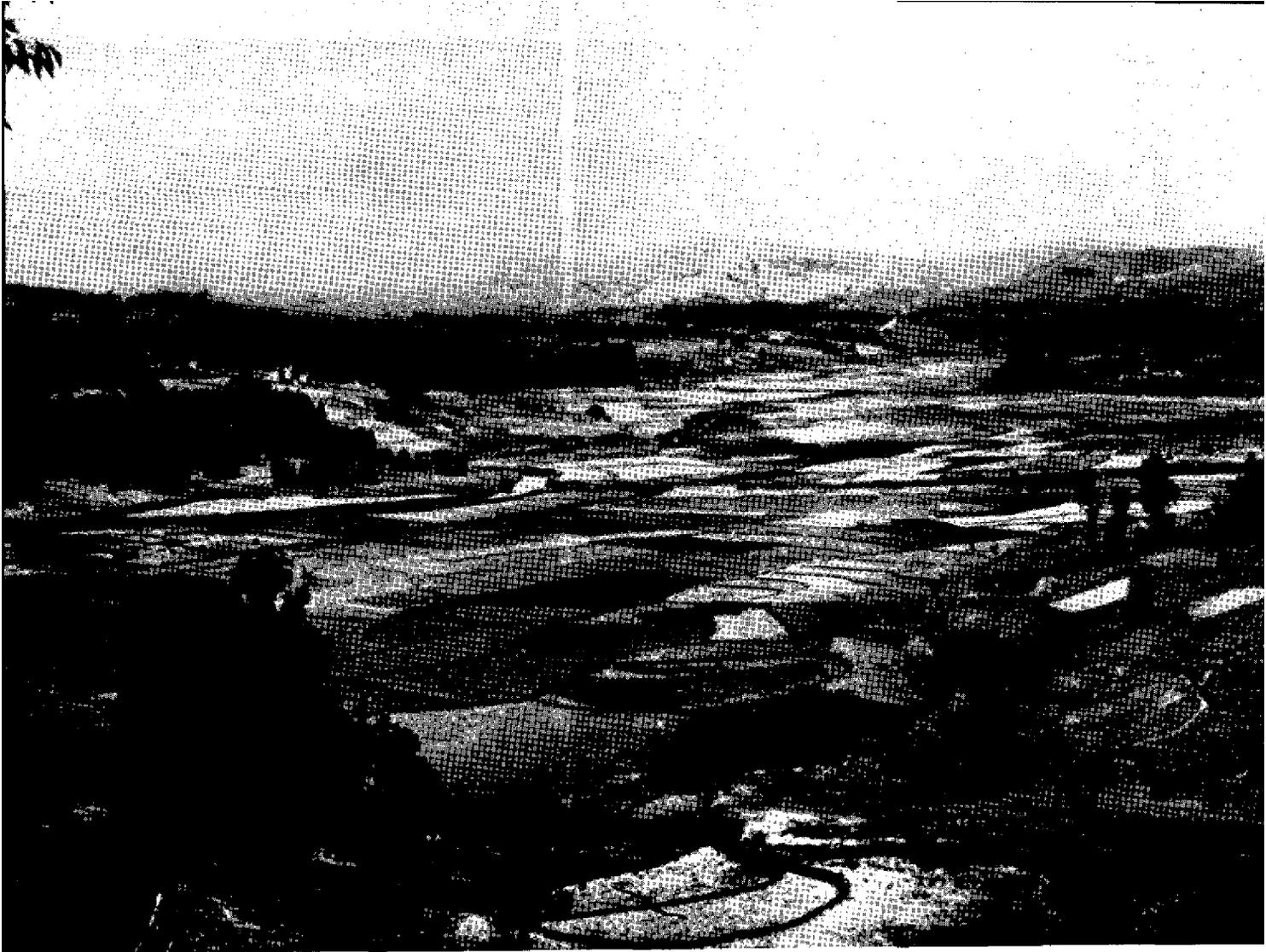


Photo Ministère de la France d'Outre-Mer

Madagascar. Rizière du Belsilba

cieuse du développement qu'une action convenable et persévérante pourrait lui permettre d'atteindre, compte tenu

des conditions favorables que lui offrent d'énormes surfaces de rizière des Plateaux de Madagascar.

Le Tilapia Mossambica en Indonésie

C'est une histoire extraordinaire et pleine d'enseignements que celle du *Tilapia mossambica* en Indonésie. VAAS et HOFSTEDÉ en ont publié récemment l'étude détaillée (1). Elle a un particulier intérêt pour la pisciculture africaine basée actuellement sur les Tilapia car elle montre comment une espèce de ce genre a été utilisée dans un pays où la pisciculture se pratique depuis longtemps et où dans certaines régions les paysans sont des pisciculteurs avertis.

Jusqu'en 1939 non seulement *T. mossambica* était absolument inconnu en Indonésie mais encore tous les représentants de l'importante famille des Cichlidae y étaient absents. En 1946, ce Tilapia était devenu très important sur les marchés et occupait une place prééminente dans les opérations de pisciculture.

Tilapia mossambica fut découvert par un indonésien, un certain Pak Mudjair (qui lui a donné son nom indonésien), à l'embouchure d'une rivière de la côte sud-est de Java. Pak Mudjair ayant pêché à cet endroit un certain nombre de poissons d'espèces diverses les rapporta vivants chez lui pour en faire l'élevage dans une mare d'eau douce. Tous moururent sauf les quelques représentants d'une espèce qui lui était inconnue et qui constituèrent la souche d'origine des *T. Mossambica* maintenant innombrables

(1) K. F. VAAS and A. E. HOFSTEDÉ, *Studies on Tilapia Mossambica Pelers (Ikan mudjair) in Indonésia* (Contributions of the inland fisheries research stations, Bogor n° 1, 88 pp., december 1952).